

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 30 janvier 2021 à Hagetmau

Présents : Florence CECHELLERO, Martine GODBILLE, Vincent LAGARESTE, Julien LAPEYRE, René MORGANX, Christian NAVARRET, Alain POURTUGUEZ, Christian SALINAS, Gilles SOULA, Michel SOURROUILLE, Jean-Luc VIGNOLES.

Invité : Francis ROUMILHAC.

Christian NAVARRET ouvre la séance à 14 heures.

Il se dit satisfait de pouvoir tenir cette réunion dans une salle communale de la Cité Verte à HAGETMAU bien adaptée à la distanciation physique qu'imposent les contraintes sanitaires forcées par la COVID-19. Il charge le président de l'USC Hagetmau de bien vouloir transmettre ses remerciements à Madame la Maire de la commune pour la mise à disposition de cette salle.

Il souhaite la bienvenue au sein du Comité Directeur du Codep40 aux membres nouvellement élus lors de l'assemblée générale du Codep40 du 18 octobre 2020 à DAX, à savoir Florence CECHELLERO, Martine GODBILLE et Gilles SOULA. Au cours du tour de table qui suit, chaque membre se présente pour faire mieux connaissance.

Il décline succinctement le fonctionnement du Comité Directeur et invite tous les membres de ne pas hésiter à lui faire part des améliorations qui pourraient lui être appliquées.

Il se joint à tous les membres du Comité Directeur pour adresser ses félicitations à Julien LAPEYRE fraîchement élu au Comité Directeur du COREG Nouvelle-Aquitaine et ses plus vifs encouragements pour mener à bien la mission qui lui a été confiée, faire vivre la commission « jeunes » régionale dont il porte désormais la responsabilité.

Il termine son préambule en indiquant que Francis ROUMILHAC, membre du Comité Directeur sortant, est invité à assister aux travaux du jour, amené qu'il va être à poursuivre sa tâche au sein du groupe en assurant la responsabilité de la commission « sécurité ».

Les membres du Comité Directeur du Codep40 se félicitent que Christian NAVARRET ait reçu la « Médaille d'Argent de la FFCT » pour services rendus depuis de nombreuses années à la cause du Cyclotourisme.

1/ Approbation définitive du CR de l'AGO du Codep40 du 18 octobre 2020

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2/ Mise en place du bureau

- Dans un premier temps, pour assurer la continuité du fonctionnement du Codep40 en cette période de pandémie, le président, le trésorier et le secrétaire ont été mis en place après un vote par Internet proposé à tous les membres du Comité Directeur le 17 novembre 2020 :

Président : Christian NAVARRET

Trésorier : Alain POURTUGUEZ

Secrétaire : Michel SOURROUILLE

- Dans un deuxième temps, les membres du Comité Directeur, réunis à HAGETMAU ce samedi 30 janvier 2021, complètent les postes du bureau non attribués :

Vice-président : René MORGANX

Trésorier adjoint : Christian SALINAS.

Secrétaire adjoint : Gilles SOULA.

- Christian NAVARRET est chargé de la déclaration en préfecture de la nouvelle composition du Comité Directeur du Codep40.

3/ Mise en place des commissions

Les commissions existantes sont reconduites.

Le secrétaire Michel SOURROUILLE propose de mettre en place une commission « administrative » qui devra réviser tous les textes administratifs et réglementaires qui permettent le bon fonctionnement de nos structures : statuts, règlement intérieur, règlement « Challenge », discipline, etc. Cette proposition est adoptée.

- | | |
|------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| • Calendrier... | Responsable : Alain POURTUGUEZ Membre : Vincent LAGARESTE |
| • Challenge assiduité... | Responsable : Vincent LAGARESTE Membre : Alain POURTUGUEZ |
| • Randonnées permanentes... | Responsable : Alain POURTUGUEZ Membre : Vincent LAGARESTE |
| • Communication... | Responsable : Jean-Luc VIGNOLES Membre : Vincent LAGARESTE |
| • Féminines... | Responsable : Martine GODBILLE Membre : Florence CECHELLERO |

- | | |
|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| • Formation... | Responsable : Julien LAPEYRE Membres : Christian NAVARRET Christian GODARD |
| • Jeunes... | Responsable : Christian SALINAS Membre : René MORGANX |
| • Pré-accueil... | Responsable : Florence CECHELLERO Membre : Christian NAVARRET |
| • Sécurité... | Responsable : Francis ROUMILHAC Membres : Gilles SOULA René MORGANX |
| • Tourisme... | Responsable : Christian NAVARRET Membre : Gilles SOULA |
| • VTT... | Responsable : Christian NAVARRET Membre : Julien LAPEYRE |
| • Administrative... | Responsable : Michel SOURROUILLE Membres : Alain POURTUGUEZ Jean-Luc VIGNOLES |

Tous les membres du Comité Directeur du Codep40 sont invités par le président Christian NAVARRET à relire les statuts et le règlement intérieur du Comité Départemental de Cyclotourisme des Landes et à produire les remarques et autres modifications qu'ils souhaiteraient voir apporter à ces 2 textes. Ces remarques et ces modifications doivent être portées à la connaissance de Michel SOURROUILLE, responsable de la commission « administrative », avant le 28 février 2021.

4/ Rappel du calendrier des réunions du Comité Directeur

3 réunions du Comité Directeur sont programmées le vendredi 19 mars, le vendredi 11 juin et le vendredi 17 septembre 2021. Pour les 2 premières, le lieu reste à déterminer en fonction des contraintes sanitaires du moment. Quant à la 3^{ème}, elle devrait se tenir à MORCENX.

5/ Effectifs

Bilan 2020...

Au 30 novembre 2020 (date de clôture officielle des effectifs fixée par la FFCT pour la saison 2020), les effectifs du Codep40 ont réussi à se redresser après une chute enregistrée durant les 3 dernières années et présentent un bilan positif avec 1 231 licenciés au 30 novembre 2020 contre 1 186 licenciés au 30 novembre 2019 (+ 45 ; + 3,7 %).

Cette progression est essentiellement due à l'affiliation d'un nouveau club, « Hayet VTT » qui totalise 40 licenciés. Sans cet apport, les effectifs seraient cependant stables avec 1 191 licenciés contre 1 186 licenciés en 2019, une situation qui reste satisfaisante.

Nous devons déplorer la perte de 2 « Ecoles Cyclo », celle du CC Pouillon et celle de Brassempouy Cyclo Landes. Paradoxalement, cette perte n'entraîne pas une chute des effectifs de jeunes de moins de 18 ans qui eux progressent : 73 jeunes au 30 novembre 2020 contre 64 jeunes au 30 novembre 2019 (+ 9 ; + 14,1 %). Puisse cette embellie se poursuivre en 2021 !... Mais ce chiffre de 73 jeunes reste loin derrière le chiffre record de 2016 avec 96 jeunes de moins de 18 ans.

Pour les autres catégories, le bilan reste contrasté : progression chez les hommes avec 1 069 licenciés à fin 2020 contre 1 023 fin 2019 (+ 46 ; + 4,5 %), stagnation chez les femmes avec 162 licenciées fin 2020 contre 163 fin 2019, recul bien marqué chez les membres individuels avec 31 licenciés fin 2020 contre 40 fin 2019 (- 9 ; - 22,5 %).

Premières statistiques de janvier 2021...

La prise de licences reste molle au démarrage de cette saison 2021 et au 29 janvier 2021 nous enregistrons un retard de 234 licences : 684 licenciés au 29 janvier 2021 contre 918 licenciés au 29 janvier 2020 (- 234 ; - 25,5 %) ! Pour info, le nombre de prises de licences était de 892 licences au 29 janvier 2019, de 814 licences au 29 janvier 2018 et de 943 au 29 janvier 2017...

Peut-être ce retard peut-il s'expliquer...

- par la retenue manifestée par nos adhérents pour se licencier face aux contraintes sanitaires liées à la COVID-19 qui semblent compromettre le calendrier proposé pour cette nouvelle saison ?

- par les difficultés financières que pourraient rencontrer certains de nos adhérents dans cette période où les revenus ne semblent pas garantis pour tous ?

- par un climat n'incitant pas, en ce début d'année, à la pratique de notre sport favori ?

Il convient d'apporter quelques précisions sur la conduite adoptée par la fédération pour répondre aux difficultés financières des clubs et des licenciés en cette période de crise...

Pour soulager ces difficultés, la fédération s'est engagée financièrement, en agissant sur 3 leviers, à aider les clubs et leurs licenciés

1/ Elle a accordé aux clubs une ristourne exceptionnelle de 4% calculée sur le montant des licences 2020. Cette ristourne a été créditée fin 2020 sur le compte bancaire de chacun des clubs affiliés à la FFCT au 30 novembre 2020.

De la même façon, une ristourne exceptionnelle de 2% a été accordée aux Codeps et de 1% aux Comités Régionaux.

2/ Le prix de la licence de base pour 2021 ne bouge pas et reste au niveau de celui de 2019 et de 2020 soit 28,50 €.

3/ Le contrat d'assurance fédérale avec ALLIANZ arrivait à son terme fin 2020 et il n'a pas été renouvelé, les nouvelles conditions financières demandées par ALLIANZ ayant été rejetées par la FFCT (augmentation des tarifs d'environ 42 % !).

De ce fait, l'appel d'offre lancé par la fédération l'a conduit à rejoindre le groupe AXA, le mieux disant pour le cahier des charges dressé par la FFCT pour assurer ses dirigeants, ses salariés, ses licenciés et ses activités multiples.

Bien entendu, le groupe AXA ne pouvant pas s'aligner sur les tarifs des années précédentes, le coût de l'assurance de base aurait dû subir une hausse non négligeable à la charge de chaque licencié. La fédération, en ce temps de crise sanitaire, n'a pas voulu faire supporter cette augmentation à ses licenciés et a donc décidé de prendre à son compte et sur ses finances le différentiel existant entre le tarif réel de l'assurance fixé par AXA et le tarif payé par les licenciés, un tarif qui reste au niveau de celui des 3 dernières années, soit 16,50 € pour le « Petit Braquet ».

En conclusion, le président et les membres du Comité Directeur du Codep40 ne peuvent que vous inviter à licencier au plus vite vos adhérents, ne serait-ce pour qu'ils puissent retrouver l'assurance (l'assurance 2020 vient à échéance au 28 février 2021) qui leur permet de pratiquer en toute quiétude leur passe-temps favori... et, soyons optimistes, espérons que le printemps nous réservera de bonnes surprises et que nous pourrions nous retrouver au plus vite sur les routes et les chemins.

6/ Finances, subventions et aides financières

- Alain POURTUGUEZ donne lecture de l'état des comptes au 30 janvier 2021 :
 - 420 € sur le compte courant (984 € au 30 janvier 2020).
 - 13 955 € sur le livret d'épargne (9 380 € au 30 janvier 2020).
- Le Conseil Départemental a tenu à verser au Codep40, en 2020, une aide de 1 500 € au titre de la convention qui lie les deux parties pour la contribution des membres du Comité Directeur du Codep40 à la « veille » du « Cycloguide ». Cette aide, initialement fixée à 1 700 €, a été conservée à une valeur intéressante malgré l'absence d'actions entreprises en 2020 à cause des contraintes sanitaires imposées par la COVID-19.
- Christian NAVARRET a déposé le dossier de la demande d'une subvention de 1 000 € auprès du Conseil Départemental pour l'année 2021. Le montant de cette subvention est consacré aux dépenses de fonctionnement du Codep40.
- Sommes créditées par la FFCT sur le compte bancaire du Codep40 (en décembre 2020 et janvier 2021)...
 - 637,18 € montant correspondant à la ristourne exceptionnelle de 2% sur le montant des licences 2020 accordée par la fédération aux départements.
 - 172,15 € reliquat aide de la fédération.
 - 100,00 € aide à la formation pour stage éducateur spécialisé.
- ***Pour la saison 2021, le Comité Directeur reconduit l'aide de 10 € versée aux clubs pour chaque jeune de moins de 18 ans qu'ils comptent dans leurs effectifs. Cette aide n'est attribuée qu'aux clubs qui en font la demande auprès du trésorier du Codep40, demande qui doit être accompagnée du justificatif de la prise de licence par leurs jeunes de moins de 18 ans (décision prise à l'unanimité).***
- ***L'aide accordée à chaque club organisateur d'une randonnée ou d'une manifestation est reconduite pour la saison 2021 suivant dispositions ci-dessous (décision prise à l'unanimité)...***
 - ***100 € pour l'organisation d'une randonnée « Route » ou « Gravel » ou « VTT ».***
 - ***150 € pour l'organisation d'une randonnée couplée : « Route et VTT », « Route et Gravel ».***
 - ***100 € pour l'organisation de l'Assemblée Générale du Codep40.***

Le Comité Directeur tient à rappeler et à préciser certaines règles et obligations pour obtenir cette aide financière :

- l'inscription à la randonnée ou à la manifestation doit être gratuite pour les licenciés FFCT dans tous les cas d'organisation.
- les organisateurs doivent faire figurer les logos du Codep40 et de la FFVélo dans la plaquette de présentation de la randonnée ou de la manifestation.
- les organisateurs doivent offrir au minimum un ravitaillement sur les circuits proposés aux cyclotouristes (l'aide est accordée essentiellement pour couvrir les frais de cette prestation et ceux de la réception)
- les organisateurs doivent fournir aussi rapidement que possible le compte-rendu des inscriptions effectuées dans le PSGI au responsable matériel du Codep40 (Jean-Luc VIGNOLES).

Rappel : l'aide n'est versée aux clubs organisateurs qu'à l'issue de la manifestation

- ***L'aide de 25 € attribuée à tout club qui signe une convention de pré-accueil est renouvelée pour 2021 (décision adoptée à l'unanimité).***
- ***L'assurance « Option B » couvrant la journée d'ouverture (CC Saignac) et la journée de clôture (ASBL Roue Libre) est prise en charge par le Codep40.***

7/ Formation

- ✓ Le Comité Directeur décide de suspendre le programme des formations prévues en 2021 (« animateur », « dirigeant », « PSC1 ») tant que dureront les contraintes sanitaires imposées par la pandémie de la COVID-19.
- ✓ Sachant...
 - que de nombreux dirigeants de clubs ont été nouvellement élus lors des assemblées générales qui se sont tenues dans les clubs à l'issue de la saison 2020,
 - que la nouvelle réglementation mise en place par la fédération oblige chaque club à posséder 1 animateur dès l'instant où le premier jeune (moins de 18 ans) est accueilli dans le club (les clubs ayant un délai de 2 ans pour se mettre en conformité),

Le Comité Directeur décide de réaliser le plus rapidement possible un recensement de tous les licenciés qui seraient prêts à suivre la formation « animateur » en 2021, étant entendu que la commission mettra tout en œuvre pour mettre en place cette formation dès que les conditions sanitaires du pays le permettront. Julien LAPEYRE est chargé de mettre en route cette consultation auprès des clubs.

8/ Jeunes

Julien LAPEYRE, en charge de la commission « jeunes » du COREG Nouvelle-Aquitaine, précise que le Critérium Régional Jeunes « VTT » ne pourra pas se tenir les 17 et 18 avril 2021 comme initialement prévu au calendrier. Il est vraisemblable qu'il pourrait avoir lieu un week-end de juin 2021 à définir, auquel cas il conviendrait de programmer le Critérium Départemental Jeunes « VTT » dans les Landes en mai.

Christian NAVARRET va joindre le président du Cyclo Camping Landais, Michel LASSALLE, pour évoquer avec lui la possibilité d'organiser ce critérium à SORT-EN-CHALOSSE comme cela aurait dû être le cas en avril 2020 si le Critérium n'avait pas été annulé pour cause de confinement.

Dans l'hypothèse où les dirigeants du Cyclo Camping landais seraient d'accord pour accueillir le Critérium 2021, Christian SALINAS se mettra en rapport avec Claudette METRAL (responsable de la commission « jeunes » du Codep40 en 2020) pour récupérer tous les éléments de l'organisation proprement dite du Critérium 2020, organisation qui serait applicable à cette édition 2021.

9/ Réunion des dirigeants de clubs et des « délégués sécurité »

Cette traditionnelle réunion de nos dirigeants et délégués « sécurité » ne pourra vraisemblablement pas se tenir comme prévue le samedi 24 avril 2021.

Elle n'en est pas, pour autant, « abandonnée » et dès qu'une opportunité se présentera au niveau de l'assouplissement des contraintes sanitaires, une date sera proposée pour mettre en place cette rencontre, rencontre que le Comité Directeur du Codep40 considère nécessaire à la bonne marche du Cyclotourisme dans les Landes. Une décision définitive devrait être prise lors de la prochaine réunion du Comité Directeur, le 19 mars prochain.

Quelques pistes de débats et d'exposés sont évoquées...

- Avec le renouvellement d'un certain nombre de dirigeants dans nos clubs, Christian NAVARRET propose une partie qui traiterait des fondamentaux de notre activité,
- Information et relance de la Convention « Pré-accueil »,
- Présentation par un professionnel de la « diététique » conseillée pour un pratiquant de notre sport-loisir,
- etc.

Chaque membre du Comité Directeur est invité à la réflexion pour fournir d'éventuels sujets à aborder lors de cette rencontre, sujets qui seront validés lors de la prochaine réunion.

10/ Projet de week-end pour les cyclotouristes landais

Le principe d'un week-end « ROUTE » aux Lacs de Courtès à ESTANG (32) les 3, 4 et 5 septembre 2021 est acté. Alain POURTUGUEZ va reprendre contact avec le gestionnaire de ce centre de vacances pour étudier les conditions d'un séjour éventuel aux dates précitées. Une communication auprès des clubs landais interviendra dès que le projet sera bien défini.

11/ « Toutes à Toulouse en 2021 »

Si toutes les conditions sanitaires sont réunies, cette concentration nationale des féminines se déroulera le 12 septembre 2021 à TOULOUSE.

Le Comité Directeur du Codep40 décide d'attendre la décision finale que prendra la fédération au sujet de cette manifestation avant d'engager toutes les démarches nécessaires à l'organisation du voyage itinérant qui conduirait les féminines landaises à TOULOUSE les 10 et 11 septembre 2021.

Dans un premier temps, Martine GODBILLE et Florence CECHELLERO, toutes deux membres de la commission « féminines », vont procéder au recensement des féminines landaises qui seraient candidates au voyage, en recontactant en premier lieu celles qui devaient participer à l'édition 2020 mais aussi en proposant ce projet à toutes les autres licenciées du département.

La réunion est close à 16 h 45.

Le Président,



Christian NAVARRET

Le Secrétaire,



Michel SOURROUILLE . .